

Le Naturaliste canadien



Le temps de l'action

Gilles Gaboury

Volume 138, numéro 2, été 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025062ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025062ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaboury, G. (2014). Le temps de l'action. *Le Naturaliste canadien*, 138(2), 2-3.
<https://doi.org/10.7202/1025062ar>



Le temps de l'action

Dans le numéro de l'été 2013, je vous exposais les grandes lignes du plan d'action que la Société a mis à jour pour les 4 années suivantes. Ce plan d'action a pour objectif de répondre aux grands défis de gestion auxquels font face les administrateurs, chacun de ces derniers devant assumer bénévolement des tâches et des responsabilités de plus en plus exigeantes pour assurer le bon fonctionnement de la Société et l'atteinte de sa mission. Le moment est venu de faire le point sur les gestes accomplis et les projets amorcés au cours de cette première année de mise en œuvre du plan d'action.

L'année 2013 a été d'abord une année de consolidation des fonctions administratives essentielles de la Société, soient celles de la trésorerie et de la gestion de la liste des membres, rejoignant ainsi un objectif stratégique incontournable du plan d'action : l'amélioration du fonctionnement de la Société. Assumées depuis plus de 25 années par un administrateur qui a subitement quitté ses fonctions pour des raisons de santé en 2012¹, ces tâches ont d'abord été reprises, non sans difficulté, par des administrateurs en place jusqu'à ce qu'une nouvelle expertise bénévole puisse prendre la relève. C'est à la toute fin de l'année 2012 qu'une administratrice s'est jointe au conseil d'administration pour occuper les fonctions de trésorière. Au cours de cette année de transition, le changement de garde à la trésorerie a été l'occasion de mettre à jour le système comptable en vue de migrer prochainement vers une gestion financière complètement informatisée. Cette approche devrait faciliter la tâche reliée à la trésorerie et sa prise en main lors d'un éventuel transfert de responsabilité. Pour ce qui est de la gestion de la liste des membres, cette responsabilité est prise en charge, depuis juin 2013, par des bénévoles qui ont une expertise dans la gestion des bases de données. L'utilisation de la voie électronique pour les échanges avec nos membres et éventuellement les transactions financières fait partie des améliorations en cours d'implantation.

« L'amélioration de la capacité financière de la Société » constitue une seconde orientation prioritaire du plan d'action de la Société. C'est pour répondre à cette préoccupation qu'une stratégie de financement a été adoptée par le conseil d'administration en mars dernier. J'ai déjà soulevé certaines réalités financières auxquelles doit faire face la Société. L'écart positif entre les revenus et les dépenses s'est amenuisé avec le temps et, si l'on tient compte des frais d'amortissement des immobilisations, nous accusons depuis quelques années un déficit qui impose un redressement rapide de la situation. Rédigée par un groupe d'administrateurs, cette stratégie comporte 9 mesures qui s'appliquent aux activités de la Société. Une des mesures engage une planification triennale des budgets et des besoins en immobilisation. D'autres prévoient la recherche d'un meilleur financement du *Naturaliste canadien* et des activités organisées par la Société, de même que l'amélioration possible des revenus provenant des cotisations et de la location de chalets. Signalons également qu'une de ces mesures prévoit un plan de communication destiné à appuyer la stratégie. Certaines mesures prennent effet dès 2014 et un comité assurera la mise en œuvre des actions encore à définir pour compléter la réalisation de la stratégie.

En parallèle à cet exercice, d'autres actions ont été amorcées au cours des derniers mois, contribuant aussi aux objectifs du plan d'action : la mise en place du comité du centenaire de la Société et l'adoption par le CA d'une proposition de restructuration du comité de rédaction du *Naturaliste canadien*. Cette proposition de restructuration fait suite à une initiative du comité de rédaction de la revue qui a porté une réflexion sur son rôle et son mode de fonctionnement en vue du changement de rédacteur en chef prévu en juin 2016. Des mesures pour accroître le nombre de manuscrits soumis et pour permettre de faciliter leur

1. Monsieur André St-Hilaire est décédé après 20 mois de combat contre la maladie. Il fut un bénévole très actif au sein du conseil d'administration de la Société durant plus de 30 ans, dont 25 à titre de trésorier (voir la chronique « Vie de la Société »).

évaluation par des pairs sont proposées. Cette restructuration sera exposée dans un prochain numéro du *Naturaliste*. Le comité du centenaire a, pour sa part, comme mandat d'analyser et de proposer aux administrateurs une liste d'activités à mettre sur pied pour célébrer le centenaire de la Société en 2019.

Ce court bilan démontre l'engagement des gestionnaires de la Société et des bénévoles du comité de rédaction du *Naturaliste canadien* dans la gestion des dossiers courants et aussi dans la recherche de solutions permettant d'assurer la continuité des services de la Société Provancher. La mise en œuvre de la stratégie de financement et des activités reliées au centième anniversaire comporte toutefois un double défi. D'une part, elle impose une plus grande implication de la part des administrateurs dont la charge de travail est déjà passablement lourde au sein du CA. D'autre part, les mesures à adopter devront être perçues comme justifiées et incontournables par les membres de la Société qui seront appelés à contribuer monétairement aux efforts de redressement. C'est le temps d'agir et nous comptons sur le soutien et l'implication de nos membres et collaborateurs pour maintenir le dynamisme de la Société Provancher à la toute veille de son centième anniversaire.

Gilles Gaboury
président